
Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société républicaine d'Auvillar (Lot-et-Garonne), demandant le renouvellement des pouvoirs des représentants Tallien et Ysabeau, en annexe de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société républicaine d'Auvillar (Lot-et-Garonne), demandant le renouvellement des pouvoirs des représentants Tallien et Ysabeau, en annexe de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 587;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32838_t1_0587_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

qui a donné au peuple français une constitution qui va faire son bonheur : décrétez aussi que les Antilles françaises offriront une terre hospitalière et protectrice à tous ceux qui auront le bonheur de briser les fers dans lesquels les retenoit un despote étranger; et bientôt nos colonies, peuplées d'une quantité d'hommes libres et laborieux, parviendront à un degré de prospérité, fruit de l'égalité et de la liberté.»

Mention honorable (1).

96

La Société républicaine d'Auvillar, département de Lot et Garonne (2); instruite que les pouvoirs des représentans Tallien et Ysabeau, commissaires dans ce département, sont expirés, sollicite la Convention de vouloir les leur renouveler. Leur probité, leur vrai patriotisme, leur ardent amour pour le bien public, ainsi que les connaissances locales qu'ils y ont acquises, jointes aux relations de voisinage et d'intérêts commerciaux qui lient ce département avec celui du Bec-d'Ambès, lui font présumer avec raison qu'eux seuls peuvent y opérer le bien.

Renvoi au comité de salut public (3).

PIÈCE ANNEXE

Décrets envoyés aux départements par le M. de l'Intérieur, 10 vent. II] (4)

DATES	TITRES	DÉPARTEMENTS AUXQUELS L'ENVOI A ÉTÉ FAIT	OBSERVATIONS
Ventôse 5 n° 3011 c	Décret relatif au citoyen Ogier, maire d'Artonne	District de Riom et au représentant du peuple	Manuscrit
Ventôse 5 n° 3012 c	Décret relatif à une demande de la commune de Belleville	District de Villefranche et au représentant du peuple	Id.

(1) Bⁱⁿ, 10 vent.

(2) Auj. Tarn-et-Garonne.

(3) Bⁱⁿ, 10 vent.

(4) C 293, pl. 959, p. 23. Signé : PARÉ.